

En l'année 1699 on retrouve dans les registres de la paroisse de Contrecoeur se document où on parle d'un incendie qui aurait détruit les registres de août 1687 à avril 1699. Plus bas, on peut lire l'interprétation du document (de Michel Larocque)

1724 - (24 Oct) 229

Contrecoeur

vingt quatre jour
 Octobre q^uing^uet quatre avant mi-
 dy sont comparus pardevant Le no-
 taire Royal En la prevostie de quebek
 sous-signe y residant, francois antoine
 de pecaudy Cuyer Seigneur de Contre-
 coeur dem^r En la Seigneurie de Contre-
 coeur et dame marie Renie gautier de
 l'arenne veuve de feu messire cristophe
 de frou Cuyer Sieur de la gencraye
 vivant Capitaine d'une comp^{ie} des trou-
 pes du detachment de la marine En-
 tretenne En ce pays dem^r ordinairement
 en la ville de montreal, Lesquels apres
 serment fait Es mains de nous Notai-
 re En la maniere accoutumee ont dit
 et declare et affirme que Le Treize
 aoust mil six cent quatre vingt dix
 neuf Ils ont tenu sur les fonds de
 baptême En l'Eglise de la Trinité
 Seigneurie de contrecoeur Francois Re-
 nie Joseph de la corne né le dix du d^e
 mois d'aoust fils Juru du mariage de
 mesire Jean Louis de La corne Cuyer
 Sieur des chaps cap^{me} d'une comp^{ie}
 des trouppes du d^e tachment de la
 marine q^uor de l'ordre militaire de
 Saint Louis, Et major des d^e trouppes
 et de dame marie de pecaudy de
 contrecoeur Lequel a été baptise par
 Le Reverend pere Benjamin Beol-
 let missionnaire desservant La d^e
 Eglise de Contrecoeur Et a été nomme
 Francois Renie Joseph par le d^e Sieur
 (ce .)

Acte
 Officiel
 attestant
 et
 prouvant
 la destruction
 des Registres de
 1687 à 1699
 par un
 incendie

1699
 13 aout
 Bapt. à
 Contrecoeur
 de
 Francois Renie
 Joseph
 De la Corne.

de Contrecoeur son oncle declarant
 En outre avoir une parfaite connois-
 sance que les Registres de mariages
 Baptesme et Sepulture de la d^e E-
 glise de contrecoeur Tenus par le d^e
 Reverend Pere Benjamin ont Esté bru-
 les dans Lincendie arrivée à la mai-
 son du Sieur Lachambre chirurgien
 où demouroit le d^e Reverend pere En foy
 de quoy le d^e Sieur de contrecoeur et
 la d^e dame de la Jemeraye ont signé
 La p^{te} declara^{on} pour valloir et
 servir ce que de Raison, f^t Et passé
 au d^e quebek Etude du d^e not^{re} Les
 Jour et au susd^e p^{re} des Sieurs Jean
 Crispin marchand et Jordan Lafue
 temoins demourants au d^e Quebec qui
 ont avec le d^e Sieur de contrecoeur
 la d^e dame prouvé et not^{re} signé Lecture
 f^t

Mr Goutier De laemeraiis
 p^{re}caut^{re} de contrecoeur
 J. Crispin
 J. Lafue
 Parbel

Aujourdhuy vingt quatre jour
Octobre gbry^c vingt quatre avant mi-
dy sont comparus pardevant Le no-
taire Royal En la prevosté de quebek
soussigné y résidant françois antoine
de pecaudy Ecuyer Seigneur de Contre-
cœur et damme marie Renée gautier de
Varenne veuve de feu messire cristophe
de frou* Ecuyer Sieur de la gemeraye
vivant Capitaine d'une compagnie des Troup-
pes du detachment de la marine En-
tretienue En ce pays demeurant ordinairement
en la ville de montreal, Lesquels après
serment fait Es mains de nous dit notai-
re En la maniere accoutumée ont dit
et déclaré et affirmé que Le treize
aoust mil six cent quatre vingt dix
neuf Ils ont tenu sur les fonds de
baptisme En l'Eglise de la Trinité
Seigneurys de contrecoeur Francois Re-
né Joseph de la corne né Le dix du dit
mois d'aoust fils Issu du mariage de
meSire Jean Louis de La corne Escuyer
Sieur des Chapt capitaine d'une compagnie
des troupes du d'Etachement de la
marine chevalier de l'ordre militaire de
Saint Louis, Et major des dit Troupes
et de dame marie de pecaudy de
Contrecoeur Lequel a Eté baptisé par
Le Reverand pere Benjamin Recol-
let missionnaire deservant L'-
Eglise de Contrecoeur Et a Eté nommé
françois René Joseph par le dit Sieur (fin première page)
de Contrecoeur son oncle declarant (début 2ème page)
En outre avoir une parfaite connais-
sance que les Registres de mariages
Baptisme et Sepulture de la dit E-
glise de contrecoeur tenus par le dit
Reverand Pere Benjamin ont Eté bru-
lés dans l'incendie arrivé a la mai-
son du Sieur Lachambre chirurgien
ou desservoit le dit reverand pere, En Foy
de quoy le dit Sieur de contrecoeur et
la dite dame de la Jemerays ont signé
La presente declaration pour valloir et
servir ce que de Raison. Fait Et passé
au dit quebec Etude du dit notaire Les
Jour et au susdite presente des Sieurs Jean
crespin marchand et Jordain Lajus
tesmoins demeurant au dit Quebec qui
ont avec le dit Sieur de contrecoeur
la dite dame veuve et notaire signé Lecture
faite.

Ms gautier De Lajemerais
Pecaundy de contrecoeur
J. Crespin
J. Lajus

Barbel

* Christophe Dufrost dit Lajemmerais